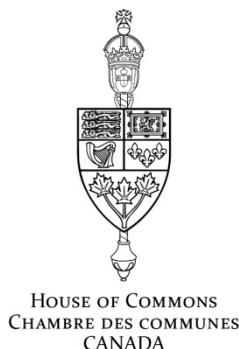


HON. JUDY M. FOOTE
BONAVISTA-BURIN-TRINITY

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



HON. JUDY M. FOTTE
BONAVISTA-BURIN-TRINITY

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 15-16 sept.	15 h 30 – 17 h	Caserne de South Dildo (T.-N.-L.)	12
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
<p>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</p> <p>En général, les participants n'avaient que des choses positives à dire sur le système actuel pour élire les députés. Parmi les avantages cités : processus simple et préservation de l'anonymat. Parmi les défauts cités : pas représentatif de la totalité des règles de la majorité; processus coûteux (coûts associés à Élections Canada); limite la possibilité de former des coalitions, comme le font des pays européens et scandinaves; aucun accompagnement des électeurs dans le processus électoral.</p> <p>Selon certains participants, il pourrait être intéressant de pouvoir voter sur un enjeu plutôt que pour un candidat (plébiscite).</p> <p>Il a été question de l'importance de discuter avec ses collègues et ses proches de l'effet de leur vote et de voir si l'abstention de voter contribue ou nuit à l'effet escompté.</p>

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants ont défini certaines caractéristiques :

1. Proportionnalité – les participants étaient d’avis qu’une fois informés des caractéristiques de ce mode de scrutin, les électeurs l’appuieront. Les gens n’approuveront pas un processus qui n’est pas légitime.
2. Légitimité – le processus doit être transparent. Quel que soit le mode de scrutin, il doit être simple pour l’électeur et être empreint de légitimité. Les gens n’appuieront pas un système qui n’est pas légitime.
3. Efficacité et simplicité – pour les participants, ces caractéristiques sont primordiales. Le mode de scrutin doit profiter à l’électeur et non au politicien. Selon les participants, ce n’est pas aux politiciens de choisir le mode de scrutin.
4. Représentativité – pour les participants, le mode de scrutin doit inclure tous les citoyens, et des mesures devraient être prises pour faciliter le vote pour tous (p. ex. personnes handicapées).

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d’encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Il a effectivement été question des Canadiens qui choisissent de ne pas participer au processus démocratique. Selon les participants, l’opinion que les gens se font de la politique en général a un effet négatif sur le processus. On a proposé des moyens d’attirer les électeurs :

1. Pour que le système électoral soit vraiment efficace, il faut que la participation des citoyens ne se limite pas au scrutin. Le défi est de trouver des moyens d’intéresser les gens pour qu’ils contribuent à l’ensemble du processus politique (p. ex. bénévolat pendant les élections). Plus l’engagement est grand, mieux se porte la démocratie dans son ensemble.
2. En général, de nombreux citoyens ne croient plus à la politique ni aux politiciens; ils sont désintéressés. Le processus politique devrait être présenté plus tôt aux jeunes. Ils sont nombreux à penser que l’éveil à la politique au primaire aiderait les Canadiens à comprendre le système politique, y compris les élections, et à s’y intéresser davantage. Par exemple, faire des simulations d’élections dans les écoles. Selon certains participants, l’éducation civique devrait être obligatoire.
3. Vote obligatoire – certains estiment que cette mesure augmenterait le taux de participation. Ne faisait pas l’unanimité.
4. Enjeux – il a été question de mettre l’accent sur les enjeux et les politiques, plutôt que sur les partis, et de la façon dont cette mesure pourrait augmenter la participation.
5. Le jour du scrutin, de nombreux citoyens ne votent pas en raison du travail, d’un rendez-vous, d’un voyage, etc. Le vote par anticipation aide à augmenter le taux de participation et devrait être annoncé davantage.

Les participants sont-ils d’avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d’annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Il a été question du vote obligatoire. L’unanimité n’était pas au rendez-vous à ce sujet. On a comparé le vote obligatoire à des processus obligatoires actuels dans notre société, comme la déclaration de revenus, le recensement, etc. Selon certains participants, « démocratie » et « obligatoire » peuvent être contradictoires quand il est question de scrutin. Il faudrait étudier des exemples d’autres pays. L’initiative pourrait être coûteuse à étudier. Par conséquent, il serait sage d’envisager d’autres modes de scrutin qui encourageront la participation d’abord et d’en étudier l’efficacité. Si la participation n’augmente pas, peut-être alors sera-t-il temps d’envisager le vote obligatoire. On a fait remarquer que si la personne est obligée de faire quelque chose, son intention véritable sera-t-elle traduite?

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Il a été question du vote en ligne comme étant une option viable. Certains ont fait remarquer que cette mesure risquerait de limiter la participation si le vote en ligne était le seul moyen de voter. Ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont un ordinateur, ont accès à Internet ou veulent avoir accès à Internet.

Il a aussi été question de la sécurité et de la protection des renseignements personnels. Certains ont fait remarquer que les Canadiens font déjà autre chose en ligne qui demandent des renseignements personnels, comme payer des factures, assister à des conférences, magasiner et acheter des voyages, alors le vote en ligne serait peut-être bien accueilli.

Selon la majorité des participants, si le vote en ligne est facile, simple et sécurisé, l'option serait possible, tant qu'il ne s'agit pas de la seule option. Certains électeurs préfèrent l'isoloir et de l'anonymat qu'il procure.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

L'idée de moderniser le mode de scrutin et le fait d'en offrir un différent devraient aider à accroître la participation et l'intérêt des citoyens, y compris des jeunes et des nouveaux citoyens. Le mode de scrutin doit être accessible à tous les Canadiens ayant le droit de vote. C'est primordial. Tous les Canadiens, y compris les personnes âgées, les démunis et les personnes handicapées (mentales ou physiques) ont besoin d'un processus simple pour s'assurer que leur voix est entendue.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

La séance a été marquée par des discussions informatives. Il en est ressorti une recommandation selon laquelle il serait profitable pour les Canadiens et les participants à ces assemblées publiques que les résultats soient examinés comme un collectif d'opinions et de suggestions des participants. Cela pourrait se faire dans le cadre d'une assemblée publique de suivi, en ligne ou dans un document écrit.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 5 octobre 2016

Signature du (de la) député (e)

**Hon. Judy M. Foote
(Nom)**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016